

## Compte-rendu de réunion

---

Service POLITIQUE DE LA VILLE

Le **13 juillet 2011**

Conseil de quartier

Rédacteur : **Simon WEHLÉ**

Réunion du : **22/06/2011**

Tel : 03 81 99 23 41  
Fax : 03 81 99 22 64  
swehrle@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

---

Objet : Conseil de quartier Montbéliard-OUEST

---

### Étaient présents

Mme Lehingue  
Mme Ravey  
M. Ezzahar  
Mme Khatir  
M. Gallat  
M. Bouclet  
M. Ferrand  
Mme Charriau  
Mme Robert  
Mme Vialle  
Mme Lé  
M. Kempf  
M. Muneret  
M. Schindler  
Mme Bounazou  
M. Rota  
M. Tirelli  
Mme Domon

Mme Mélas  
Mme Delataulade  
M. Labydoire  
M. Anouar  
M. Wehrlé

### Excusés

M. Sekri  
Mme Traptic  
M. Panisset  
M. Besonhé  
Mme Gilg  
Mme Jartoux  
Mme Rose  
M. Paris

### Diffusion

Conseil de quartier Montbéliard-Ouest  
Mme Lefranc  
M. Lachambre  
Mme Ciani  
Mme Colléon  
Mme Marizier  
M. Labydoire  
M. David

Le compte rendu ne traduit pas l'intégralité de la richesse des débats mais reprend les points forts, propositions et orientations.

---

Après l'adoption du compte rendu de la dernière réunion, Mme Lehingue propose de réaliser un tour de table de présentation en raison de la présence d'Anouar Zakaria, stagiaire à la Ville, et de Bénédicte Delataulade et Lucie Mélas, les deux sociologues qui conduisent la mission d'évaluation des Conseils de quartiers.

Elle propose de débiter cette réunion de séance plénière par le point sur le bilan et les perspectives de la fête de quartier pour poursuivre par l'évaluation et la fête de la musique.

## **1. FETE DE QUARTIER CHIFFOGNE / CITADELLE : BILAN ET PERSPECTIVES**

Mme Lehingue revient sur l'organisation globale de cette fête de quartier du 18 juin coordonnée comme chaque année par l'association Léo-Lagrange.

Des ateliers pêche à la ligne, maquillage ou encore des attractions comme un manège ou une structure gonflable ont été proposés aux plus jeunes. Cette journée a été notamment ponctuée par un spectacle de la maternelle Victor-Hugo, des démonstrations de zumba, country ou hip-hop. La prestation de « 25 de sang » ou le concert final de Jacques Boillez ont été très appréciés.

La navette de bus gratuite assurée par CTPM – Kéolis a été proposée sur 3 circuits : un circuit Chiffogne/Mont-Chevis, un circuit permettant de desservir le quartier de la Citadelle, un troisième passant par le secteur Faubourg de Besançon/Jules Grosjean.

Mme Bounazou indique qu'elle a eu globalement des retours positifs sur l'organisation ; les activités proposées ayant plu aux familles.

Mme Khatir souligne le succès du tournoi de foot initié par les médiateurs de la ville et par le responsable M. Farid KACHER de l'association Sportive et Culturelle de la Chiffogne. Il a touché 50 adolescents, les associant ainsi à la fête. C'est la première année qu'une véritable activité destinée à ce public a été proposée. Toutefois, la mixité garçons/filles ne s'est pas faite : une équipe féminine n'a pas pu participer. Cet aspect devrait être travaillé.

### ***Une difficulté à unir les quartiers : la navette de bus et la communication à améliorer***

M. Kempf indique qu'il est difficile d'unir les quartiers et que le bus n'a pas vraiment fonctionné avec les quartiers extérieurs.

Pour Mme Robert, les gens n'étaient pas au courant de ce transport ; il n'y pas eu de communication sur la navette.

M. Labydoire rappelle que des tracts ont pourtant été distribués par Léo-Lagrange et qu'un article a été mis dans *Montbéliard à la Une*. La presse a également eu l'information.

Mme Robert propose, si l'action est reconduite, qu'un support de communication spécial soit édité pour annoncer les horaires de bus. Des affiches pourraient être mises devant les écoles (Mme Vialle).

Pour Mme Lehingue, le nombre d'affiches a peut être été insuffisant et des supports sucettes auraient pu être mises en place.

Il est rappelé également que le chauffeur de Kéolis a indiqué que la signalisation était à revoir ; les zones d'arrêt sur le parcours, notamment au niveau du centre ville, n'ayant pas été assez signalées.

### ***L'organisation de cette fête à penser à l'échelle des quartiers et non d'un seul***

La faible participation des habitants de la Citadelle à cette fête est peut être liée à la brocante qui s'est tenue le lendemain à la Chiffogne (M. Bouclet). Ce vide greniers qui a drainé près de 250 exposants a impliqué, précisément ce samedi, pour une centaine d'habitants, de participer aux préparatifs. Une révision des dates devrait être envisagée.

M. Kempf rappelle que ce problème de dates avait déjà été signalé.

Mme Khatir explique que globalement peu de personnes de la Citadelle viennent aux activités de l'Espace Lamartine ; il y a comme une barrière entre les deux quartiers. Elle fait part de son ressenti général : il y a eu moins de monde que les années précédentes ; certaines années des merguez ou des frites avaient du être rachetées.

M. Bouclet estime qu'il conviendrait surtout désormais de parler de la fête de quartier « de la Chiffogne et de la Citadelle ». Une réflexion doit être menée à l'échelle globale des territoires pour préparer cette manifestation qui reste encore associée au seul quartier Chiffogne.

M. Gallat avance l'idée d'organiser la fête de l'an prochain à la Citadelle et d'y associer la Commune Libre ou encore l'amicale des anciens de la Citadelle.

### ***Un travail de partenariat et de maillage avec les écoles***

Il est rappelé qu'un travail important pourrait être mené avec les écoles Citadelle, Jules-Grosjean et Victor-Hugo malgré les freins qui peuvent exister : le directeur de Victor-Hugo est quelque peu réticent à nouer des partenariats extérieurs à l'école. Le fait qu'il n'y ait pas classe le samedi est aussi un obstacle.

Mme Ravey rappelle que les enseignants sont très actifs comme par exemple à l'école maternelle Jules Grosjean où les professeurs font preuve de beaucoup d'engagement pour faire participer les élèves aux séjours à Charquemont.

Il est avancé l'idée d'un spectacle présenté en commun par deux ou trois écoles. Cela permettrait d'éviter cette coupure et de donner du sens au projet.

Mme Ravey indique qu'un enseignant partage même son temps de travail entre Jules-Grosjean et Victor-Hugo.

M. Tirelli voit dans la réticence des enseignants à se mobiliser un problème plus profond d'assurance et de responsabilité. Ils ont souvent la certitude d'être couverts, en cas de problème, qu'au sein des murs de leur établissement.

Ce type d'action aurait pourtant tout son sens: ces enfants de primaire pourraient bien se retrouver ensemble en 6<sup>ème</sup> et au sein du même collège comme le rappelle Mme Vialle.

### ***Quelle plus-value du Conseil de quartier ? Quid du projet « Festi-soupe » ?***

Dans le cadre des différents échanges, la question de la valeur ajoutée du Conseil de quartier est posée.

M. Kempf notamment se demande si l'implication du Conseil de quartier a finalement permis d'apporter un plus dans l'organisation de cette fête. Il demande également si l'initiative d'organiser une fête de la soupe est encore d'actualité.

Mme Lehingue indique que pour elle le Conseil de quartier a réalisé un travail de fond qui a permis de ne pas rester sur un esprit de quartier fermé et de faire un premier pas. L'intégration du Conseil dans la fête – et sa participation au sein du comité de pilotage – n'est pas non plus une obligation qui vaut pour toujours. Mme Lehingue demande un vote pour la poursuite ou non de la participation des conseillers à la préparation de la fête. A une très grande majorité les conseillers souhaitent la poursuite de leur coopération avec le comité de pilotage de la fête.

#### *Fête de la soupe*

Mme Lehingue informe qu'elle a rencontré récemment dans le cadre des Escapades Yannick Marzin de la Scène nationale ainsi que François Banet de l'Allan. Celui-ci réfléchit à un projet sur le thème de la soupe de grand-mère et des recettes fabriquées un peu partout dans les chaumières.

Une association Conseil de quartier/Allan est possible et serait une entrée intéressante pour cette action qui pourrait être à nouveau travaillée.

Mme Khatir indique toutefois qu'un projet de ce genre est déjà mené dans le cadre de la Fête des voisins impliquant Féminin Pluri'elles et l'Espace Lamartine.

## **2. L'EVALUATION DES CONSEILS DE QUARTIERS**

### *L'évolution des Conseils de quartiers : la présentation du calendrier (voir document ci-joint)*

M. Wehrlé informe que les Conseils de quartiers seront créés lors du Conseil municipal de septembre. La charte de fonctionnement nouvelle y sera présentée. Le lancement de l'appel à candidatures est quant à lui prévu pour le début du mois d'octobre.

La nomination des nouveaux conseillers quartiers interviendra en décembre pour une installation souhaitée des Conseils de quartiers en janvier 2012.

Anouar Zakaria, étudiant en BTS Communication, stagiaire à la Ville, participe actuellement au travail de valorisation de l'action menée depuis maintenant plus de deux ans par les Conseils de quartiers ; un encart particulier dédié à ce sujet sera intégré au *Montbéliard à la Une* de septembre.

La réalisation d'un micro-trottoir lui a également été confiée, cela afin d'avoir une idée – sur la base des 140 personnes interrogées - de la perception qu'ont les habitants des Conseils de quartiers (connaissance du dispositif, des réalisations et/ou projets, ...).

Mme Delataulade et Mme Mélas de *Résonance* présentent leur démarche d'étude :

- un questionnaire sera diffusé à l'ensemble des conseillers de quartiers
- des entretiens qualitatifs, individuels ou collectifs – une dizaine au total – permettront de collecter la parole, les observations et points de vue des conseillers de quartiers – toujours actifs ou démissionnaires – ainsi que ceux de certains élus ou agents municipaux.

Les grands questionnements constituant le référentiel de l'évaluation sont rappelés :

- les intentions et le sens de la participation
- le fonctionnement des Conseils de quartiers ; il s'agit notamment de la composition et du périmètre des Conseils de quartiers, de l'analyse du travail et du fonctionnement des instances, des thématiques et actions portées par les conseils de quartiers (...).
- l'impact de l'action des Conseils de quartiers ; il s'agit notamment de l'impact des décisions prises, de la reconnaissance et des effets des Conseils de quartiers sur la vie locale (...).

Suite à l'interrogation de M. Gallat, Mme Delautade explique qu'il n'est pas possible de s'entretenir avec l'ensemble des conseillers de quartiers. Le cabinet a pris contact avec quelques personnes. Il mènera également des entretiens téléphoniques. Elle ajoute que rencontrer tout le monde conduirait dans ce type d'étude à une redondance et à une récurrence de propos. Le questionnaire est quant à lui un outil de vérification ; il validera la démarche.

Suite à la difficulté exprimée par plusieurs conseillers de quartiers d'ouvrir le document communiqué par mail, il est proposé de procéder à un nouvel envoi, en plus de la version papier. Les questionnaires devront être transmis au plus tard début juillet.

### **3. BILAN DE LA FETE DE LA MUSIQUE**

Mme Lehingue rappelle les visées principales de la participation du Conseil OUEST à la fête de la musique organisée le 21 juin à l'Espace Lamartine.

L'objectif premier était de pouvoir créer, grâce à cette animation, un lien entre le conservatoire de musique et le Conseil de quartier pour faire connaître l'établissement et les instruments enseignés, pour que les jeunes s'intéressent à la musique.

#### **Une expérience décevante qui a peu mobilisé, une animation qui doit évoluer**

M. Kempf rappelle que cette soirée a débuté par une audition des classes de flûte et de basson du conservatoire à laquelle était présente une soixantaine de parents ; 30 personnes ont ensuite assisté à l'audition de sa classe de violon/violoncelle. Le groupe *Free Wi-Fi* de full metal/hard-rock a mobilisé 10 personnes seulement.

Cette expérience montre que les parents ne restent pas après l'intervention de leurs enfants. Il se dit très déçu. Pour lui, on a complètement été à côté de l'objectif car aucun habitant de la Chiffogne ou de la Citadelle n'a été touché.

Il est rappelé l'importance de proposer des animations musicales en extérieur pour pouvoir vraiment toucher du public ; les choix musicaux de la Ville de Montbéliard, dans le cadre de cette fête, sont également questionnés ; l'exemple tout comme le succès du FIMU est cité. Pour ce projet, il est dommage que le groupe de jazz qui avait été contacté n'ait pas pu se produire (M. Kempf).

Il est fait part également de l'impression que la Chiffogne se meurt par rapport au centre ville ou d'autres quartiers. De plus, il est noté que l'on a gardé pour l'organisation de la fête, le même lieu que l'an dernier et que tout va au Jules Verne ou à la Petite-Hollande.

Le problème de la communication est également posé. Il ne semble pas qu'il y ait eu par exemple d'affiches à l'Espace Lamartine.

Mme Khatir indique sur ce point que Féminin Pluri'elles a également la possibilité si on les lui communique d'assurer une diffusion des supports.

### ***Des objectifs questionnés : faire descendre dans la rue ou faire connaître Lamartine ?***

Cette fête et ce concert ont été organisés à l'intérieur alors que l'un des objectifs de la Fête de la musique est a priori avant tout de faire descendre les gens dans la rue (Mme Ravey).

Mme Lehingue explique que l'on a un moment donné déconseillé de faire cette fête dehors pour des raisons de sécurité. Ce choix aurait en effet nécessité de barrer complètement la rue Jean de La Fontaine et de prendre un arrêté municipal. Le lieu du concert a également été décidé tardivement.

Elle précise, en parlant de pari, que l'objectif était aussi de faire connaître l'Espace Lamartine et également de faire venir des personnes de l'extérieur à la Chiffogne.

Il est rappelé que des contraintes importantes avaient dès le départ été identifiées, cette manifestation intégrant des instruments (flûte, basson, ...) peu propices et souvent peu utilisés en plein air mais aussi du rock plus adapté à l'extérieur.

M. Labydoire revient au sujet des aspects de communication sur la nécessité de signaler en amont ce type d'action nouvelle pour qu'elle soit validée par la municipalité en vue d'une inscription au budget permettant de prendre en charge ce coût supplémentaire.

Pour lui, nombre d'habitants ont pris l'habitude de fréquenter le centre ville ; cet élément explique aussi les difficultés rencontrées.

### ***Faire évoluer le projet : réflexions et autres propositions***

M. Tirelli insiste sur le fait que pour lui la fête de la musique doit se passer dans la rue. L'installation d'un podium sur la place du marché permettrait d'avoir un rayonnement plus important et une animation plus festive.

M. Gallat avance deux autres idées : des affiches et tracts pourraient à l'avenir être distribués dans les habitations par les conseils de logements ; passer par des hauts parleurs - comme pour l'annonce de spectacles de cirque – pourrait aussi être une solution.

Afin de répondre à Mme Lehingue qui a insisté dans le cadre d'un échange sur l'importance jouée par les conseillers de quartier dans la communication (distribution de tracts,...), Mme Bounazou souhaite aborder différents points.

Pour elle, les conseillers de quartiers ne sont pas forcément disponibles et ne sont pas là pour distribuer des tracts, mettre la main à la patte pour tenir un stand. La mise en œuvre de ces actions – comme pour le marché de Noël – revient avant tout aux services « Communication » ou « Animation » de la ville.

M. Bouclet souligne que chaque année, pour la Fête de la musique, des habitants de Chiffogne/Citadelle descendent à pied au centre ville. Aussi, il faudrait réfléchir à proposer quelque chose sur la place du marché de la Chiffogne ou à proximité des Miches.

Mme Khatir rappelle qu'une réflexion avait déjà été menée l'an dernier pour proposer des ponts entre les différents secteurs : Miches – Renaud de Bourgogne – prison – centre ville.

M. Ezzahar fait part de deux autres réflexions.

Au Mont-Chevis, un espace vert, suite en particulier à la démolition de la « tour infernale » offre un site intéressant pour une animation ; l'autorisation d'un raccordement électrique pourrait être sollicitée auprès d'Habitat 25.

Pour la diffusion de supports de communication, il faut pour lui simplement demander quels sont les conseillers de quartiers qui souhaitent l'assurer, et quels sont ceux qui ne le souhaitent pas.

Mme Lehingue s'adressant notamment à Mme Bounazou rebondit sur ce point. Elle rappelle qu'il y a aussi d'autres possibilités pour les conseillers de quartiers d'être actifs ; ils ne sont c'est vrai pas forcément là pour distribuer des tracts.

Elle prend l'exemple du rallye citoyen initié par le Conseil EST: des membres volontaires ont participé à l'accompagnement sur les circuits sécurisant notamment des rues.

Avant que Mme Lehingue ne conclut la séance, M. Schindler demande si le travail continue compte tenu de la fin des réunions de séances plénières.

Mme Lehingue le lui confirme. Si en raison de l'évaluation et de la réflexion sur la nouvelle charte de fonctionnement ces réunions sont mises entre parenthèses, les réflexions engagées peuvent tout à fait se poursuivre en groupe de travail.

La réunion se termine autour d'un pot.

PJ :

Calendrier prévisionnel de l'évolution des Conseils de quartiers